

À Propos

Le journal
d'information de
**Touraine
Logement**

Juillet / Août N°65

Évènements

LES GRANDS

GAGNANTS DU CONCOURS

de la mobilité douce

Il y a près de deux mois, Touraine Logement, engagée dans la transition environnementale, organisait la semaine de la mobilité douce, vous offrant la possibilité de gagner 6 vélos « seconde vie ».

Début juillet, un goûter festif a été organisé pour accueillir les grands gagnants du concours venus récupérer leur vélo. Ce sont 3 vélos pour adultes et 3 vélos pour enfants qui ont été achetés auprès de Veloop, une coopérative d'intérêt collectif basée à Tours. Veloop met en place un réseau d'économie circulaire pour le vélo, en conservant le cadre d'origine et en remettant à neuf toutes les autres pièces (pneus, dérailleurs, freins, etc.).



Un moment de convivialité partagé, enfants comme adultes sont repartis ravis de ce très beau cadeau !

Bravo à nos heureux gagnants.



Vélos seconde vie reconditionnés par notre partenaire **veloop**

Le 22 septembre • 10 km de Tours

La Team est au complet

Devant un tel engouement pour les 10 km de Tours, ce sont finalement 35 locataires, au lieu des 15 initialement prévus, qui chausseront leurs baskets et prendront le départ aux côtés des collaborateurs de Touraine Logement. Touraine Logement offre les frais d'inscription à toute l'équipe.

Venez les encourager !



Devenir propriétaire grâce au Bail Réel Solidaire : réalisez votre rêve !

Votre maison,
2 ou 4
chambre(s)
à partir de
187 000 €*



Une première à Tours !



Un partenariat 



Illustration non contractuelle. *Prix de vente en bail réel solidaire - Voir conditions en agence.

Situé à Tours, dans un quartier prisé par les familles, Touraine Logement propose à la vente le programme Evidence : des maisons de 2 à 4 chambres.

Ce programme est proposé en Bail Réel Solidaire (BRS), un dispositif innovant qui dissocie la propriété du foncier de celle du bâti. Touraine Logement offre ainsi une solution d'accès pour tous, dans un quartier attractif de Tours.

Renseignez-vous vite :

02 47 70 18 19

www.touraine-logement-promoteur.fr

Pourquoi acheter en BRS ?

- **Prix d'acquisition attractif** : 15 à 40 % inférieur aux prix du marché.
- **TVA réduite** : taux à 5,50 % au lieu de 20 %.
- **Financement avantageux** : possibilité de prêt à taux zéro.
- **Patrimoine** : constitution d'un patrimoine immobilier.
- **Sécurité** : garantie de rachat en cas d'accident de la vie.
- **Abattement de taxe foncière** : de 30 à 100 % selon la commune.



Touraine Logement vous invite au
**Cinéma en plein air
à Amboise**
**Vendredi 6 septembre
à 20h30**

Projection gratuite

sur l'espace vert situé
derrière le bâtiment N° 46
de la rue de Vau de Lucé

En partenariat avec :



Le contrôle des équipements

Pour votre confort, et afin d'assurer le bon fonctionnement de certains équipements Touraine Logement a souscrit des contrats d'entretien annuels, inclus dans vos charges locatives.

A la fin de la visite, le technicien complètera le bon d'intervention. Nous vous conseillons de vérifier la bonne exécution de toutes les prestations avant de le signer.

ROBINETTERIE

Tous les deux ans, notre prestataire réalise les points de contrôle suivants :

- ✓ 1 - Démontage et le détartrage des mousseurs et des cols de cygne
 - ✓ 2 - Nettoyage détartrage et graissage de l'ensemble des robinets
 - ✓ 3 - Réglage des robinets
 - ✓ 4 - Contrôle du bon fonctionnement de tous les robinets d'arrêts (vannes de coupure d'eau ou de puisage)
 - ✓ 5 - Contrôle et réfection si besoin de l'étanchéité des éléments de la robinetterie
 - ✓ 6 - Vérification du mécanisme de la chasse d'eau
 - ✓ 7 - Contrôle de l'étanchéité des bouchons, des vidages et des siphons
- ✓ Vérifiez la bonne exécution des points de contrôle et signez le bon d'intervention

Robinetterie

Le contrat d'entretien robinetterie a été mis en place pour assurer la durabilité de vos installations.

Il vous aide à prévenir d'éventuelles fuites susceptibles de générer des factures élevées.

Pratique :
découpez cette check-list et conservez-la.



Votre contact :
CGMI : 02 46 99 13 06

Nous vous remercions de vous rendre disponible aux dates des visites d'entretien et d'accueillir nos partenaires dans votre logement.



Chaudière

L'entretien de votre chaudière est obligatoire, 1 fois par an.

Bien réalisé il permet :

- De réduire considérablement les besoins de dépannage tout au long de l'année.
- D'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre famille, en détectant les éventuelles fuites de monoxyde de carbone.
- De réaliser de 8 à 12% d'économies en diminuant la consommation d'énergie.
- D'assurer un bon confort thermique.

Pratique : découpez cette check-list et conservez-la. ➤

CHAUDIÈRE

Tous les ans, nos prestataires réalisent les points de contrôle suivants :

- ✓ 1 - Arrêt de la chaudière et mise en sécurité (électrique et gaz)
- ✓ 2 - Nettoyage de la chaudière
- ✓ 3 - Vérification des éléments
- ✓ 4 - Optimisation des réglages
- ✓ 5 - Réalisation des tests en mode chauffage et eau chaude
- ✓ 6 - Mesure du taux de monoxyde de carbone dans l'air ambiant, uniquement pour les chaudières à cheminée et non étanches.
- ✓ Vérifiez la bonne exécution des points de contrôle et signez le bon d'intervention

